



**PROCÈS VERBAL DES  
DÉLIBÉRATIONS PRISES  
PAR LE CONSEIL MUNICIPAL  
du 26 juillet 2024**

L'an deux mille vingt-quatre, le 26 juillet à 20h30, le Conseil Municipal s'est réuni, en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur Henri OLIVEIRA SOARES maire.

**Présents :** Jean Pierre COSTES ; Lorena BUTTO ; Martine PRENIERE ; Christophe APAT

**Absent excusé :** Fabien SOURIAC ; Karine BERNARD,

**Procuration :** René JACOB à Henri OLIVEIRA SOARES ; Lucien INFANTI à Jean Pierre COSTES ; Gwenn GUYADER à Lorena BUTTO

**Secrétaire de séance :** Lorena Butto

**Date de convocation et d'affichage :** 22 juillet 2024.

**Approbation du compte-rendu de la réunion du 11 juillet 2024 :**

Aucune remarque n'étant formulée le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

**V-1 : Projet CECA - choix des prestataires et validation de l'enveloppe financière définitive**

**V-1a : Projet CECA - choix des prestataires**

Monsieur le Maire rappelle que les travaux pour le projet CECA ont été découpé en 16 lots. Ces lots ont fait l'objet d'un marché public. Le marché est attribué à l'issue d'une procédure adaptée suivant les dispositions des articles L. 2123-1 et R. 2131-12 2° du code de la commande publique et selon son règlement de consultation diffusé sur la plateforme dédié. L'avis d'appel public à la concurrence a été émis le 23 mars 2024.

Pour chaque lot, les critères permettant le choix de l'offre économiquement la plus avantageuse sont énoncés ci-dessous avec leur pondération respective :

-la valeur technique : 45 % ;

-le prix : 55 %.

Le critère du prix est déterminé par la formule suivante :

-Prix « offre moins disante » \* 10 / Prix « offre »

Le critère de la valeur technique est jugé à partir de 4 sous-critères. Ces sous-critères et leur coefficient de pondération sont les suivants :

<b>Désignation des sous-critères</b>	<b>Coefficient de pondération</b>
L'organisation proposée pour bénéficier des qualifications de l'entreprise	20%

Les moyens de l'entreprise (financiers, humains et logistiques) et méthodes de travail spécifiques au chantier	55%
La qualité des principales fournitures	20%
La responsabilité sociale et environnementale	5%

Sur cette base réglementaire la commission d'achat relative a ce projet et le Maitre d'œuvre ont évalué l'ensemble des lots. Le tableau récapitulatif ci-dessous fait état du résultat obtenu lors de la commission d'attribution. Monsieur le Maire rappelle que le lot de stockage pour les évènements extérieurs défini dans le programme initial du projet n'a pas été intégré au marché, cependant il devra être comptabilisé dans l'enveloppe financière des travaux des équipements et du mobilier.

		Prestataire	Prix le plus avantageux	Prix le moins avantageux	Sélection
LOT1	DEMOLITION_Curage	SOCIETE TOULOUSAIN DE TRAVAUX ET DE LOCATIONS "S.T.T.L	25 750,00 €	39 700,00 €	34 949,55 €
LOT2	Gros-oeuvre - VRD	FRANCOIS ESPINA	192 359,81 €	354 539,36 €	192 359,81 €
LOT3	Charpente - Couverture - Etanchéité	FRANCOIS ESPINA	74 901,50 €	102 401,00 €	86 214,00 €
LOT4	MENUISERIE EXT BOIS	SARL D'EXPLOITATION DES ETABLISSEMENTS BANZON	140 000,00 €	221 817,00 €	140 000,00 €
LOT5	ISOLATION_DOUBLAGE_CLOISONS_PLAFONDS	Pages	151 440,28 €	151 440,28 €	151 440,28 €
LOT6	SOL SOUPLE	LACAZE CARRELAGE ET CHAPE FLUIDE	9 506,00 €	14 475,00 €	9 506,00 €
LOT7	CHAPE CARRELAGE FAIENCE	LACAZE CARRELAGE ET CHAPE FLUIDE	14 602,50 €	14 602,50 €	14 602,50 €
LOT8	MENUISERIE INT	SARL D'EXPLOITATION DES ETABLISSEMENTS BANZO	114 083,00 €	127 500,00 €	127 500,00 €
LOT9	SERRURERIE	SAM METAL CONCEPT	68 997,00 €	68 997,00 €	68 997,00 €
LOT10	PEINTURE_NETTOYAGE	SARL VEDEILHE	30 580,00 €	36 060,30 €	34 498,40 €
LOT11	Enduit	EMBEILLIE FACADES	24 088,50 €	33 361,00 €	24 088,50 €
LOT12	CVC - plomberie sanitaire	GENIE CLIMATIQUE MISPOUILLE G.C	101 000,00 €	101 000,00 €	101 000,00 €
LOT13	Electricité	ALELEC	89 000,00 €	114 492,50 €	97 800,00 €
LOT14	Photovoltaïque	CATH & JAY RENOVATION	26 500,00 €	32 700,00 €	30 332,65 €
LOT15	CUISINE	MARIN	33 577,00 €	37 126,03 €	37 126,03 €
LOT16	Mobilier	ODDOS	20 612,12 €	20 612,12 €	20 612,12 €
<b>Sous total</b>			<b>1 116 997,71 €</b>	<b>1 470 824,09 €</b>	<b>1 171 026,84 €</b>
lot de stockage(estimation)			12 000,00 €	12 000,00 €	12 000,00 €
<b>Total</b>			<b>1 128 997,71 €</b>	<b>1 482 824,09 €</b>	<b>1 183 026,84 €</b>

**Tableau récapitulatif**

Après l'exposé du résultat de la commission d'achat synthétisée dans le tableau ci-dessus, Monsieur le Maire propose aux conseillers, de se prononcer sur la sélection des prestataires et de fixer l'enveloppe financière des Travaux-Equipement-Mobilier-Stockage hors aléas relatifs à des travaux de réhabilitation de bâtiment ancien et patrimoniaux.

Où cet exposé et après en avoir débattu, les membres du Conseil Municipal décident avec 1 « abstention » et 7 voix « pour » de :

- valider le choix de prestataire du tableau ci-dessous
- et de :
- fixer l'enveloppe financière des travaux-Equipement-mobilier-stockage hors aléas à 1 183 026.84€HT

		Prestataire
LOT1	DEMOLITION_Curage	SOCIETE TOULOUSAIN DE TRAVAUX ET DE LOCATIONS "S.T.T.L
LOT2	Gros-oeuvre - VRD	FRANCOIS ESPINA
LOT3	Charpente - Couverture - Etanchéité	FRANCOIS ESPINA
LOT4	MENUISERIE EXT BOIS	SARL D'EXPLOITATION DES ETABLISSEMENTS BANZON
LOT5	ISOLATION_DOUBLAGE_CLOISONS_PLAFONDS	Pages
LOT6	SOL SOUPLE	LACAZE CARRELAGE ET CHAPE FLUIDE
LOT7	CHAPE CARRELAGE FAIENCE	LACAZE CARRELAGE ET CHAPE FLUIDE
LOT8	MENUISERIE INT	SARL D'EXPLOITATION DES ETABLISSEMENTS BANZO
LOT9	SERRURERIE	SAM METAL CONCEPT
LOT10	PEINTURE_NETTOYAGE	SARL VEDEILHE
LOT11	Enduit	EMBELLIE FACADES
LOT12	CVC - plomberie sanitaire	GENIE CLIMATIQUE MISPOUILLE G.C
LOT13	Electricité	ALELEC
LOT14	Photovoltaïque	CATH & JAY RENOVATION
LOT15	CUISINE	MARIN
LOT16	Mobilier	ODDOS

#### Choix des prestataires

#### **V-1b : Projet CECA – Enveloppe financière définitive**

Monsieur le Maire rappelle que l'enveloppe financière relative au projet CECA est composé des:

- coûts des travaux-Equipements-Mobilier-Stockage
- coûts de maîtrise d'œuvre et des études
- coûts des études complémentaires
- aléas relatif à ce type de travaux de réhabilitation(Bâtiment ancien et patrimoniaux).

Monsieur le Maire rappelle l'enveloppe financière validée pour la phase APD lors du conseil 18 décembre 2023

- Travaux-Equipement-Mobilier-Stockage-Aléa : 1 278 270€HT
- MOE et études : 140 000€HT.

Soit une enveloppe financière globale de 1 418 270€HT.

Monsieur le Maire propose de conserver cette enveloppe financière globale définie pour la phase APD et de calculer les aléas en retirant les nouveaux coûts de la maîtrise d'œuvre et des études complémentaires de cette enveloppe. Le coût de la MOE et des ses études s'élève à 162 457.75€HT.

Après le retrait de cette dernière somme au montant global, Le montant des aléas proposé serait donc de 72 785.41€HT. Ce montant doit être ajouté au cout des Travaux-Equipement-Mobilier-Stockage hors aléas de 1 183 026.84€HT.

L'enveloppe financière des Travaux-Equipement-Mobilier-Stockage-Aléa se porterait à 1 255 812,25€ HT.

Monsieur le Maire propose donc une enveloppe financière globale définitive pour le projet CECA de **1 418 270€HT** composé de 162 457.75€HT pour la maîtrise d'œuvre et ses études et de 1 255 812,25€ HT pour les travaux équipements mobiliers et aléas.

Monsieur le Maire rappelle que le projet CECA peut être accompagné d'aide de l'état, du département et de la région et il propose le plan de financement suivant :

- Fonds verts (Etat) 526 000€
- Département 512 000€
- Région 60 000€ (50000€ rénovation énergétique et 10 000 pour les personnes à mobilité réduite)
- Reste à 320 270€

Monsieur le Maire rappelle que le lancement des travaux du projet CECA est conditionné à l'acceptation des demandes de subvention. A ce jour la somme de 526 000€ relative aux fonds verts a été notifiée par l'état.

**Après en avoir débattu les conseillers avec 1 « Abstention » et 7 voix « pour »**

- **Fixe L'enveloppe financière définitive à 1 418 270€HT composé de 162 457.75€HT pour la maîtrise d'œuvre et ses études, et de 1 255 812,25€ HT€ pour les travaux équipements mobiliers et aléas**
- **Approuve le plan de financement**
- **Autorise Monsieur le Maire à solliciter une aide financière auprès de l'état, la région et le département**
- **Autorise Monsieur le Maire à signer toute pièce relative à ces demandes de subventions.**

## **V-2 : Ressources humaine – Avancement de grade**

Monsieur le maire informe qu'un agent de la commune a demandé à bénéficier d'un avancement de grade, par voie d'inscription au tableau annuel d'avancement, par appréciation de la valeur professionnelle et des acquis de l'expérience professionnelle.

Monsieur le Maire informe qu'un autre agent entre dans ce cadre.

Il rappelle également que cet avancement n'est pas un droit et que des conditions doivent être remplies.

Monsieur la Maire demande au conseil de valider le lancement de la procédure afin de pouvoir faire bénéficier les agents concernés d'un avancement de grade, par voie d'inscription au tableau annuel d'avancement, par appréciation de la valeur professionnelle et des acquis de l'expérience professionnelle en 2025.

**Après en avoir débattu les conseillers décide d'autoriser le lancement de la procédure avec 1 « Abstention » et 7 voix « pour ».**

**V-3 : RPQS collecte des déchets CC Hauts Tolosans**

Monsieur le Maire présente aux conseillers le RPQS du service de gestion des Déchets voté en conseil communautaire du 27 juin. Ce rapport n'est pas soumis à approbation des conseils municipaux .

**Informations diverses :**

Aucune information diverse

**Questions diverses :**

**En l'absence de questions supplémentaires la séance est levée à 21h25.**